



Communiqué de presse  
09 septembre 2021

## Signature d'une convention unique en France 44 EHPAD du Puy-de-Dôme se lancent dans un système numérique communiquant entre eux et avec les établissements hospitaliers

***Ce jeudi 9 septembre, 44 EHPAD du Puy-de-Dôme\* se sont regroupés à Courpière pour signer une convention unique en France consistant en l'acquisition et l'amélioration d'un même dossier usager informatisé (DUI) pour leurs résident(e)s.***

La gestion de la crise sanitaire en 2020 a fait ressortir la convergence des intérêts des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) du département à travailler entre eux et en relation étroite avec les établissements hospitaliers. Forts de cette culture du partage inédite, ces ESMS se sont inscrits durablement dans cette dynamique de collaboration, en intégrant le projet de « ESMS numérique du Puy-de-Dôme ».

Cette nouvelle interface multi-directionnelle permettra de **relier les dossiers des patients entre les ESMS et les établissements hospitaliers**. Elle pourra ainsi :

- fluidifier la prise en charge du patient entre les établissements, permettant d'en améliorer la qualité ;
- faciliter les conditions de travail de tou(te)s les professionnel(le)s de santé.

De par son montage technique, le projet permettra donc **l'échange et le partage de données en temps réels et en tout lieu entre les ESMS, et avec les établissements hospitaliers**.

**Projet porté par l'EHPAD « Les Papillons d'Or » de Courpière, la collaboration active de l'ensemble des parties prenantes a permis de mobiliser les compétences de chacun(e), complémentaires et nécessaires, à la construction du projet :**

- le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Territoires d'Auvergne », et le CHU de Clermont-Ferrand, établissement support du GHT, qui déploient progressivement un dossier patient informatisé (DPI) unique sur l'ensemble de ses 14 établissements ;
- les Centres hospitaliers périphériques, notamment celui de Thiers ;
- et les ESMS qui s'appuient de plus en plus sur des regroupements de type fédération autour des Centres hospitaliers périphériques, prolongeant ainsi les travaux collaboratifs initiés lors de la gestion de la crise sanitaire ;
- appuyés par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le [GCS SARA](#).

A l'heure où l'Agence nationale d'aide à la performance (ANAP) pointe les difficultés de convergence informatique des GHT et le cloisonnement entre le sanitaire et le médico-social, **le projet « ESMS numérique du Puy-de-Dôme » fait figure d'innovation en France**. Cette solution est susceptible d'être dupliquée et fait déjà l'objet d'attention par d'autres groupements.

Le numérique en santé est une des 5 orientations du plan « Ma Santé 2022 » du gouvernement, incluant de grands programmes d'investissements dont le plan « ESMS

numérique ». Celui-ci est piloté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), qui délègue aux Agences Régionales de Santé, l'accompagnement financier et managérial des projets portés en régions. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, concernant la phase d'amorçage, ce sont près de 13 millions d'euros alloués et plus de 10% de cette enveloppe sont sollicités pour le regroupement des 44 EHPAD (environ 1,5M€).

**\* 80% des EHPAD publics adhèrent au projet**

Le projet constitue une collaboration ayant fait adhérer la quasi-totalité des EHPAD publics du département. En effet, parmi les 52 EHPAD publics, ce sont 80% des établissements qui ont été convaincus par le projet. 1 EHPAD de la Loire et 4 EHPAD associatifs font également parties des EHPAD conventionnés.

**Contact presse :**

Vincent Blanc, directeur délégué  
EHPAD Les Papillons d'Or de Courpière  
Porteur du projet « ESMS numérique du Puy-de-Dôme »  
04 73 53 29 60 – 06 75 24 05 26